

Aramis, un projet d'inclusion au bénéfice de tous

Grâce à ce dispositif innovant, inspiré d'une méthode canadienne, l'école primaire de Saint-Germain-les-Vergnes (Corrèze) accueille dans ses classes 10 élèves autistes pour la troisième rentrée consécutive.

Is ont à peine 10 ans et déjà un long parcours derrière eux. Diagnostiqués autistes tardivement, Théo et Louis ont connu l'errance médicale, les avis péremptaires – mais toujours incertains – des spécialistes, les séances de pâte à modeler... On les a tour à tour orientés vers des centres médico-psychologiques (CMP), des hôpitaux de jours, des Sessad. Jusqu'à ce qu'ils trouvent enfin une école, une vraie, qui accepte de les accueillir pour vivre leur vie d'élève avec d'autres enfants. Tout simplement

Cette école, c'est celle de Saint-Germain-les-Vergnes, petit bourg corrézien de 1 000 habitants, à mi-chemin entre Brive et Tulle. « C'est le premier établissement où mon fils a réussi à terminer une année scolaire. Il en a fréquenté six auparavant », compte Philippe Lassène, le père de Louis. Le jeune garçon entre cette année en CM1. En deux ans, il s'est totalement intégré dans sa classe et a appris à partager le quotidien avec ses camarades, sans souffrance et sans heurts. Il a surtout réussi à se libérer d'une grande partie de ses comportements agressifs qui empoisonnaient son existence et celle de son entourage. « Une véritable métamorphose ! » s'enthousiasme son père.

« À l'école de Saint-Germain, il n'y a pas d'AVS⁽¹⁾, complète Ludovic Fournier, le père de Théo. Bien sûr, mon fils est soutenu, accompagné, mais il apprend à être autonome. Dans l'établissement qu'il fréquentait auparavant, l'AVS faisait tout à sa place. Elle pensait sans doute bien faire, mais il n'avancait pas d'un pouce. » Théo a donc lui aussi



considérablement progressé depuis son arrivée. Il n'est plus « l'enfant qui déraïge », mais un élève parmi les autres. Il a surtout rattrapé son retard et sait enfin lire et écrire, lui qui s'y était toujours refusé.

Une classe d'auto-régulation

Cette incroyable transformation, Louis et Théo la doivent à une méthode totalement inédite, importée en 2016 du Canada par l'Adapei de la Corrèze et mise en œuvre sous le nom d'Aramis (pour « AutoRégulation de l'Autisme en Milieu d'Inclusion Scolaire »). Inspirée de la méthode ABA⁽²⁾, elle s'appuie sur un modèle théorique développé depuis une quinzaine d'années par le chercheur et clinicien Stéphane Beaulne sur la base d'un constat a priori très simple que résume Sandrine

Monteil, directrice du Pôle Enfance de l'Adapei de la Corrèze : « Les troubles du comportement constituent le principal frein à l'inclusion scolaire et sociale des enfants autistes. En leur apprenant à réguler eux-mêmes ces moments d'envahissement, on leur permet de s'intégrer pleinement dans la communauté scolaire et de saisir les opportunités d'apprentissage qui leur sont proposées. »

À leur arrivée à l'école de Saint-Germain, Louis, Théo et les autres enfants autistes qui les ont progressivement rejoints, ont été répartis dans les différentes classes de l'établissement. Ils ont d'emblée partagé leur journée avec les autres élèves, sous le regard d'Aurélien Chapput, une éducatrice spécialisée de l'Adapei, travaillant à plein temps sur le dispositif. « Je ne suis

pas là pour les assister comme le ferait une AVS, mais pour les observer, précise cette dernière. Je n'interviens qu'en cas de problème, soit directement dans la classe, pendant que l'enseignant poursuit son cours, soit en classe d'auto-régulation. » Véritable sas de décompression, ce moment privilégié, animé en binôme avec une enseignante spécialement formée, est l'occasion de renforcer les apprentissages comportementaux et d'approfondir les matières scolaires, individuellement ou en petit groupe. « Les enfants y acquièrent des habiletés sociales et apprennent à adopter des comportements de remplacement qu'ils peuvent mettre en pratique à la récréation avec leurs camarades », poursuit l'éducatrice.

En toutes circonstances, on privilégie le principe du « renforcement positif » : plutôt que de pointer les difficultés ou de sanctionner les échecs, les intervenants valorisent chaque avancée, chaque réussite, même la plus modeste. La prise en charge en classe d'auto-régulation est plus ou moins importante selon les enfants. Elle n'est en rien stigmatisante puisqu'elle est ouverte à tous les élèves. Au-delà des troubles du comportement liés à l'autisme, tout enfant d'âge primaire peut en effet avoir besoin, à un moment ou à un autre, d'apprendre à se concentrer, à canaliser son énergie pour adopter les bonnes postures d'écoute et d'apprentissage. Au gré de jeux de rôles, de saynètes, de groupes d'échange, tout le monde profite ainsi du dispositif.

« J'enseigne depuis près de 25 ans et c'est seulement aujourd'hui que je comprends ce qu'est l'éducation inclusive, confie Olivier Chauffour, l'instituteur de Théo. En classe, on s'arrête généralement à la notion d'"élève à problèmes". Le travail avec l'éducateur spécialisé nous permet d'aller plus loin en admettant que l'enfant a effectivement un problème et qu'il faut le résoudre. L'auto-régulation nous conduit à mettre en place une nouvelle approche pédagogique, qui, au final, bénéficie à tous les enfants. »

En un peu plus de deux ans, le dispositif Aramis s'est progressivement déployé à l'intérieur de l'école. Dix enfants autistes y sont aujourd'hui scolarisés à plein temps, l'équipe médico-sociale ayant été portée à trois éducateurs spécialisés. Ces derniers assurent un relais avec l'orthophoniste et la psychologue de l'Adapei. « La complémentarité est parfaite, poursuit Olivier Chauffour. Nous faisons chacun notre métier, mais nous avons appris à parler le même langage et à partager des pratiques professionnelles communes. »

Un dialogue renoué avec l'école

Les enseignants ne sont d'ailleurs pas les seuls à être « embarqués » dans le projet. Toute la communauté éducative, personnel périscolaire compris, est peu à peu entraînée dans la démarche : le personnel administratif, les dames de la cantine, jusqu'aux chauffeurs de taxi qui assurent les transports quotidiens de certains enfants... Chacun est sensibilisé et sait qu'il peut trouver un recours à tout moment en cas de difficulté.

Pour les parents aussi, la donne change considérablement. Philippe Lassène se réjouit d'avoir renoué le dialogue avec l'école. « C'est un vrai soulagement de ne plus être regardé comme une bête bizarre et de pouvoir parler de son enfant sans donner l'impression de remettre en question le travail de

l'enseignant. » Reste à savoir si les jeunes élèves de Saint-Germain-les-Vergnes auront demain la possibilité de poursuivre leur scolarité dans un cadre aussi valorisant et sécurisant. Pour Théo, la question est d'autant plus ouverte qu'il fait cette année sa rentrée en CM2 dans une nouvelle école, plus proche de son domicile. À la longue, les allers et retours quotidiens entre le Lot, où il vit, et la Corrèze (120 km au total) s'avèrent trop fatigants. « On sait ce qu'on quitte... », soupire son père, qui est déjà en pourparlers avec un établissement en vue de préparer le passage en 6^e à la rentrée 2019.

Alors qu'Aramis s'est d'ores et déjà transporté dans des écoles primaires du côté de Limoges (dans la commune de Boisseuil) et d'Angoulême, le bruit court qu'un collège de Brive serait sur le point de se positionner. Un dispositif aussi exemplaire gagnerait assurément à être dupliqué dans d'autres régions. « La définition d'un cahier des charges ministériel et d'un cadre budgétaire, comme pour les UEMA, permettrait de pérenniser le dispositif et faciliterait son essai- » plaide Sandrine Monteil. ●

Dossier réalisé par Etienne Guillermond

(1) AVS : Auxiliaire de vie scolaire
(2) ABA : Applied Behavioral Analysis ou analyse appliquée au comportement

Un engagement multipartenarial

Pas d'école inclusive sans engagement collectif ! Le projet Aramis est le résultat d'une démarche multipartenariale associant l'Adapei de la Corrèze, l'Inspection d'Académie de Limoges et la municipalité de Saint-Germain-les-Vergnes qui ouvre son école aux jeunes élèves autistes. Au plan administratif, la mise en place de la classe d'auto-régulation a fait l'objet de la création d'une unité d'enseignement. « L'originalité du dispositif est la double inscription des enfants, souligne Sandrine Monteil, directrice du Pôle Enfance de l'Adapei. Ils relèvent tout à la fois d'une notification de la MDPH, qui leur permet de bénéficier de l'accompagnement médico-social, et d'une inscription scolaire traditionnelle. » « Aramis est le témoignage de la démarche inclusive qui irrigue aujourd'hui toutes les actions de l'Adapei de la Corrèze, explique Gérard Restouex, directeur général de l'association. Notre ambition est de montrer que le médico-social est capable de prendre l'initiative et de proposer des réponses innovantes en dehors du cadre habituel des établissements. »